Les laïcs et les femmes au secours de l’Église catholique ?

Comment envisager les décennies qui viennent pour l’Église catholique ? Quelle place sera accordée aux laïcs, comment lutter contre le cléricalisme et encourager la synodalité ?

Comment sauver l’Église catholique ? Pour que les affaires d’abus sexuels ne soient plus qu’un lointain souvenir, le prêtre Emmanuel Gougaud, chargé de l’unité des chrétiens à la Conférence des évêques de France, propose de repartir des dogmes. « Les abus, le cléricalisme, c’est fondamentalement le goût du pouvoir, c’est-à-dire l’anti-Trinité. Il nous faut repartir du cœur de la foi, Dieu tel qu’il se révèle en Jésus-Christ, pour vivre une vie de communion où chacun souhaite faire réussir l’autre. »

Devant la fragilité de certaines communautés, les rapprochements entre chrétiens apparaissent plus nécessaires que jamais : « Comme nous n’avons plus les moyens d’être autosuffisants sur tout, j’ai l’espoir que nous puissions poursuivre la mutualisation des moyens, dans des domaines comme l’éveil à la foi pour les enfants, le service des pauvres, des malades, l’édition des bulletins paroissiaux, ce qui permettrait aux cadres catholiques et protestants de travailler toujours plus ensemble. »

Réveil missionnaire

La faiblesse du catholicisme peut donc devenir une chance, selon l’abbé Pierre-Hervé Grosjean : « La fragilité de l’Église peut être l’occasion d’un réveil missionnaire. Comme le nombre n’est plus

là, chaque chrétien doit se sentir responsable de la vie de sa paroisse et de l'Église. L'Église, c'est chacun de nous. Quand nous ne sommes plus que quelques-uns, on reprend conscience que l'Église repose sur chacun. »

Dans la vie des paroisses en France, les laïcs sont l'avenir de l'Église, estime Anne Soupa, cofondatrice de la Conférence catholique des baptisés francophones, une association de laïcs qui compte 12 000 sympathisants : « Les laïcs sont la force vive de l'Église. Ils devraient être intimement associés à sa gouvernance, animer des paroisses et contribuer à la vie sacramentelle, au-delà des seules funérailles. Le problème majeur à résoudre me semble être la confiance des fidèles. Avec les affaires de pédophilie, celle-ci se détourne des prêtres, mais les laïcs ne l'ont pas encore gagnée. »

Pour Anne-Marie Pelletier, théologienne catholique, la lutte contre le cléricalisme ne peut pas éviter le débat sur la place du prêtre lui-même : « Il faudrait peut-être revisiter l'identité du ministère du prêtre, et soustraire cette sacralisation qui, pour moi, est plus païenne qu'évangélique. » L'obligation du célibat est souvent considérée comme le premier frein à l'entrée au séminaire. Mais l'Église catholique en Europe a-t-elle encore les moyens financiers et les logements adaptés pour accueillir une épouse et des enfants ? C'est loin d'être évident.

L'Église catholique veut s'adresser au monde, mais sa doctrine est-elle audible pour nos contemporains ? Selon Jacques-Noël Pérès, pasteur luthérien et coprésident du Groupe des Dombes, groupe de dialogue œcuménique qui rassemble 40 théologiens catholiques et protestants depuis 1937, la doctrine chrétienne devrait être actualisée en permanence. « Pour un protestant, le dogme est une expression de la foi à un moment donné, mais la manière de l'exprimer n'est pas figée. Un catholique qui sort de la messe sera bien en peine d'expliquer ce qu'est la transsubstantiation. De la même manière, ce qui a été formulé il y a quinze siècles est-il encore compréhensible aujourd'hui ? Il y a une différence entre le contenu et l'expression de la foi. »

Le jésuite Joseph Moingt, âgé de 103 ans, va encore plus loin. Dans son livre Croire quand même : libres entretiens sur le présent et le futur du catholicisme (Flammarion, 2013), il écrit : « Un dialogue interprétatif entre le pouvoir religieux et les communautés de fidèles me paraît être la condition nécessaire à la survie de l'Église dans les sociétés démocratiques modernes. Parce que les fidèles continueront à la quitter tant qu'elle ne leur reconnaîtra pas le droit à la parole dont jouissent les citoyens dans la société politique, et que la vitalité de l'Église est liée au degré de responsabilité de ses membres. »

La synodalité développée par le pape François va dans ce sens, aux yeux du père Michel Fedou, jésuite et membre de la commission luthéro-catholique du Vatican : « Même si un successeur du pape François était moins ouvert dans ce domaine, il y a un acquis irréversible dans l'exigence de synodalité qui fait que cet héritage pourra toujours être mobilisé à nouveau le moment venu. »

Anne Soupa appelle aussi à miser sur un catholicisme d'ouverture : « Contre le repli identitaire qui définit un catholicisme "contre", la main tendue au frère ou à la sœur devrait être la règle. Il faut fortifier un catholicisme d'ouverture qui écoute, apaise, et contribue à renforcer le lien social, au lieu de le compromettre. »

« La situation, de fait, rend possible, ce qui en soi est très heureux, les coopérations entre catholiques et protestants, ajoute Michel Fedou. Mais il faudrait veiller à ce que cela ne soit pas vécu comme un palliatif, mais bien comme une œuvre commune. » C'est tout à fait le sens des engagements pris lors de la commémoration des 500 ans de la Réforme, dans le document « Du conflit à la communion », paru en 2017.

Philippe Sukiasyan, diacre de l'Église orthodoxe arménienne à Lyon et enseignant à l'Institut supérieur d'études œcuméniques (ISEO), évoque, lui, la nécessité d'un retour à la famille. « En Europe, nous avons perdu de vue que la famille était la préfiguration du Royaume. Il faut que la paix du Seigneur gagne d'abord nos familles, pour qu'elle puisse ensuite gagner nos quartiers et nos pays. »

Et de citer le théologien orthodoxe russe Alexandre Men : « Le christianisme ne fait que commencer. »

Et Dieu créa la femme diacre ?

« C'est un enjeu majeur », souligne la théologienne catholique Anne-Marie Pelletier. L'Église catholique a redit en 1994 qu'elle n'ordonnerait jamais de femmes prêtres, et que cette décision s'inscrivait dans la doctrine catholique. Pour Rome, un chrétien qui soutiendrait le contraire s'oppose donc à la foi catholique. Mais si la prêtrise reste inaccessible aux femmes, le pape François a créé en 2016 une commission chargée de réfléchir à la possibilité d'ordonner des femmes diacres. Pour la première fois, François a aussi nommé des femmes au sein de la Congrégation pour la doctrine de la foi, chargée de « protéger » la foi catholique.

Pour Anne-Marie Pelletier, la question est bien plus large. « Il s'agirait non seulement de leur reconnaître une place, mais de les entendre et de les inscrire dans l'institution. D'expérience, il y a dans l'Église beaucoup de femmes compétentes sur le plan universitaire, et qui ont une grande expérience de la vie chrétienne. » Néanmoins les modalités d'un diaconat féminin restent à préciser. Le diaconat permanent catholique étant un degré du sacrement de l'ordre, ces diaconesses, comme il en existe déjà dans certaines Églises protestantes et orthodoxes, devraient être installées dans leur ministère non seulement par une « bénédiction », mais par une « ordination ». Ce qui ne manquera pas de susciter des débats chez les tenants de la tradition.